La banque en clair
COMPRENDRE • AGIR • PROGRESSER

Fiche récap · août 2026

Les cryptomonnaies, simplement

Bitcoin, Ethereum… On en parle partout, entre promesses de gains et histoires de krachs. Voici ce qu'il faut vraiment comprendre avant d'y toucher, et les risques, sans langue de bois. En 5 minutes.

L'ESSENTIEL EN TROIS POINTS

01

Une cryptomonnaie est une **monnaie numérique** échangée de gré à gré, sans banque centrale ni garantie de l'État.

02

C'est un placement **très spéculatif et très volatil** : les prix peuvent doubler… ou s'effondrer.

03

Ne jamais y mettre que ce qu'on est **prêt à perdre entièrement**, et passer par une plateforme **agréée**.

CAS PRATIQUE

Et les impôts ?

Tant que vous ne revendez pas en euros	**Pas d'imposition**
Plus-value lors d'une revente en euros	**Flat tax de 31,4 % (depuis 2026)**
Petites ventes (moins de 305 € par an au total)	**Exonérées**

EN CLAIR

la réglementation « MiCA » et l'agrément

Depuis 2024-2025, le règlement européen **MiCA** encadre les acteurs du secteur. En France, une plateforme doit être **enregistrée ou agréée** (auprès de l'**AMF**) pour proposer ses services légalement. Avant d'ouvrir un compte, **vérifiez que la plateforme figure bien sur la liste officielle** : c'est la première protection contre les arnaques.

LE PIÈGE À ÉVITER

⚠ À bien avoir en tête : **une cryptomonnaie** n'est pas de l'épargne garantie**. Il n'y a ni fonds de garantie des dépôts, ni capital protégé. En cas de chute ou de faillite d'une plateforme, vous pouvez** tout perdre**. C'est un placement à risque élevé, pas un livret.**

À RETENIR

- La crypto est un placement **spéculatif**, sans garantie ni capital protégé.
- Uniquement de l'argent **qu'on peut perdre en totalité**, via une plateforme **agréée**.
- Méfiance absolue face aux **promesses de gains rapides** : c'est le terrain des arnaques.